#BonSens.org

Actualités BonSens N°2021-15 - 13 avril 2021

Dans le cadre du vaccin nous sollicitons les adhérents ou leurs proches pour témoigner des effets indésirables graves ou des décès suite à la vaccination. Veuillez envoyer vos témoignages à l'adresse email vaccins@bonsens.org

INFO CLÉS : LES ÉLÉMENTS IMPORTANTS DE CETTE SEMAINE

- Nous sommes très heureux d'accueillir parmi les nouveaux membres experts du bureau de BonSens, Christine Cotton, biostatisticienne, spécialiste des essais cliniques

- **POINT VACCIN HEBDOMADAIRE**

  ✓ **Israël** : les données de surmortalité d'Israël sont **réapparues** sur le site Euromomo, et il semble que curieusement les données de ce pays aient été modifiées. Rappelons que 90% de la population des plus de 65 ans est vaccinée et que c'est sur cette tranche d'âge que nous vous avions alerté sur une hausse de surmortalité en période vaccinale et post-vaccinale comme le montrait le graphe

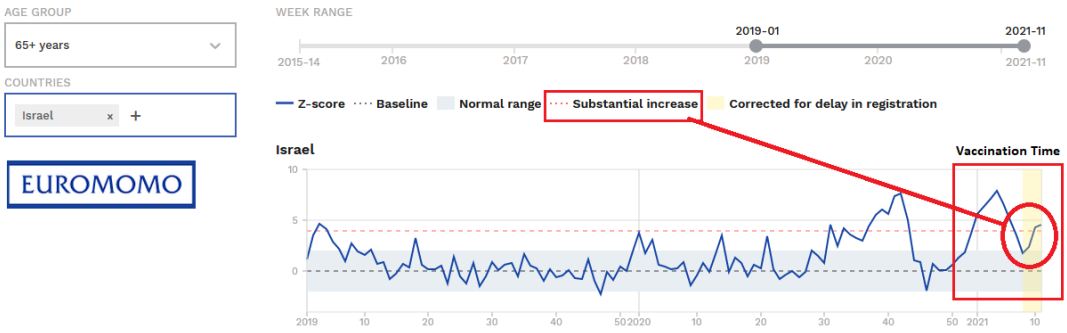

Le nouveau graphe a donc subi des modifications montrant que des décès ont curieusement disparu depuis. Il est fréquent que des décès soient sous-estimés à un instant T, mais jamais que des décès disparaissent.

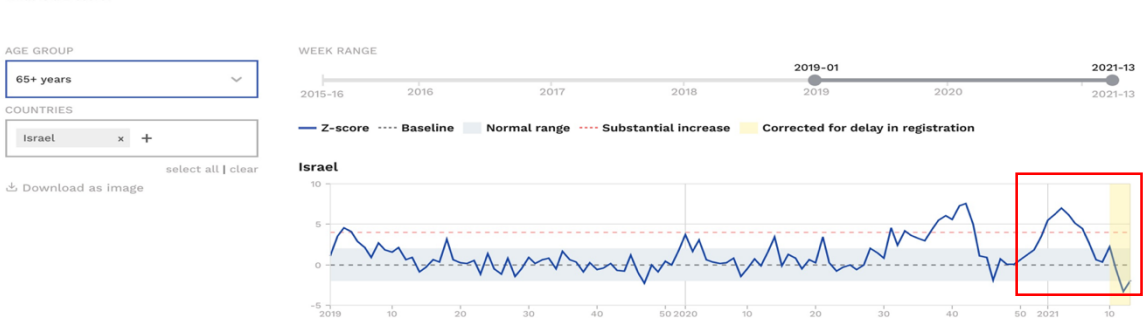

- ✓ Sur Euromomo, rappelons que **les données de surmortalité au Royaume uni** pendant la période de vaccination montrent qu'il y a eu une surmortalité des jeunes de 15 à 44 ans pendant la période de vaccination. Il nous semble important que **des audits indépendants des données de vaccination** soient réalisés.

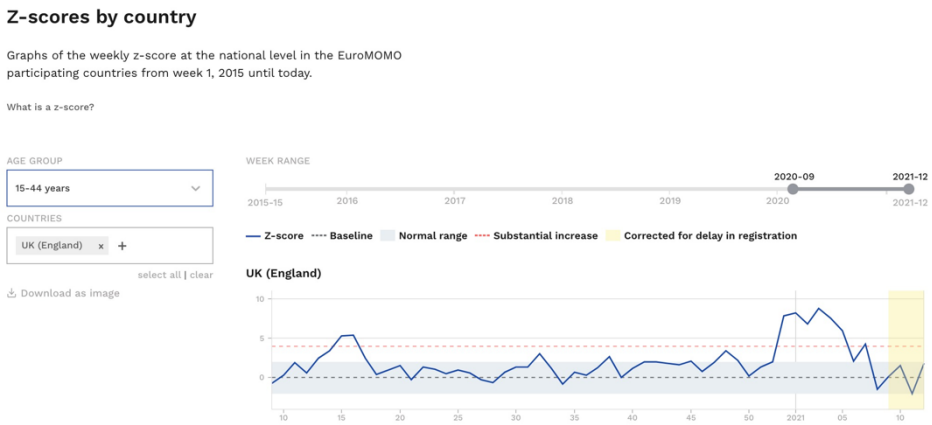

- "Le **professeur Jean-François Toussaint** livre une analyse **sans concession** sur les limites de l'utilisation des modélisations, et notamment celle utilisée par l'Institut Pasteur affirmant **qu'une vaccination à hauteur de 90% est nécessaire pour un retour à la vie normale**… Dans ce contexte, et avec l'absence de surmortalité observée sur l'ensemble du territoire en Février et Mars 2021, il convient de se poser trois questions *:*
  - ✓ *1. Quels seraient les buts et les conséquences d'une campagne de vaccination de grande ampleur à l'inverse d'une campagne ciblant les sujets à risque et les personnes consentantes ?*
  - ✓ *2. Sur quels critères scientifiquement démontrés l'obligation vaccinale et son corolaire (le passeport sanitaire) seraient-ils alors fondés ?*
  - ✓ *3. Afin d'éviter que ces questions ne se règlent plus que de tribune en tribune, au risque d'opposer en vain générations, victimes et vulnérabilités [3], notre république pourrait-elle organiser un débat véritablement démocratique sur la définition de ces buts [4] et l'anticipation de leurs effets ? »*
- Les rapports sur les effets secondaires au Royaume-Uni font état d'un certain nombre de fausses couches pour les deux vaccins (ainsi que des centaines de rapports de troubles menstruels pour les deux vaccinations)
  - 15 dans le cas du vaccin AstraZeneca
  - 40 dans le cas du vaccin Pfizer

- Pfizer rappelle dans un communiqué que « *Conformément à la pratique de recherche standard,* ***les femmes enceintes n'ont pas été incluses*** *dans notre essai, de sorte que les données disponibles sur le vaccin Pfizer-BioNTech COVID-19 administré aux femmes enceintes sont limitées* ». Ce qui signifie que le vaccin n'a pas été testé sur les femmes enceintes. De son côté, **l'OMS ne recommande pas non plus pour le moment de vacciner les femmes enceintes** et ***ne recommande pas pour non plus le moment de vacciner les enfants de moins de 16 ans****, même s'ils appartiennent à un groupe à risque.*

- Nous rappelons donc également
  - ✓ que ces vaccins sont des **thérapies expérimentales** à visée vaccinale
  - ✓ qu'aucune **étude de génotoxicité n'a été réalisée** sur ces vaccins.
  - ✓ que les essais cliniques les concernant ne seront **finies qu'en 2022-2023** selon les cas
  - ✓ que ces vaccins n'ont reçu qu'une **autorisation temporaire d'utilisation d'urgence** et que cette autorisation ne durera que pendant la durée de la déclaration de l'existence de circonstances justifiant cette autorisation d'utilisation.
  - ✓ que les personnes qui décident de se faire vacciner avec ces vaccins qui n'ont eu qu'une autorisation provisoire d'autorisation d'utilisation doivent **être correctement informées** des risques qu'elles encourent avec ces vaccins.
  - ✓ Dans le guide de vaccination émis par le gouvernement on peut lire *« que dans sa décision du 17 décembre 2020, la HAS dit* ***qu'il n'y a pas lieu de vacciner systématiquement*** *les personnes ayant* ***déjà développé une forme symptomatique*** *de la Covid19[…] ces personnes doivent pouvoir être vaccinées si elles le souhaitent à l'issue d'une décision partagée avec le médecin. Dans ce cas il parait alors préférable de respecter* ***un délai minimal de 3 mois à partir du début des symptômes*** *avant de procéder à la vaccination »*

- **VACCIN ASTRAZENECA (rebaptisé VAXZEVRIA) – JOHNSON&JOHNSON**
  - la HAS recommande de n'utiliser le vaccin AstraZeneca **que pour les personnes âgées de 55 ans**.
  - Dans un communiqué, la HAS déclare **concernant les personnes de moins de 55 ans** déjà vaccinées avec une première dose de Astrazeneca : « *L'administration d'une seule dose de ce vaccin étant insuffisante pour garantir une protection durablement efficace, la HAS recommande aujourd'hui de compléter le schéma vaccinal pour cette population* ***avec un vaccin à ARNm*** *dans un délai de 12 semaines après la première injection.* » Nous rappelons que ce mélange de vaccins reposant sur des techniques vaccinales différentes (Astrazeneca à vecteur viral type adénovirus et Pfizer à ARNm) n'ont pas fait l'objet d'études cliniques préalables.
  - Nous rappelons que l'injection d'une deuxième dose différente de la première se **fera donc hors AMM** et par conséquent **engage la responsabilité du médecin** tel qu'écrit dans le vidal

> **Autres données relatives à l'utilisation du vaccin AstraZeneca : interchangeabilité, grossesse, etc.**
>
> **Pas de d'interchangeabilité entre vaccins anti-COVID-19**
>
> Aucune donnée n'est disponible sur l'interchangeabilité entre les vaccins contre la COVID-19. Un schéma vaccinal débuté avec un vaccin (une spécialité) doit être terminé avec ce même vaccin.

- La vaccination avec ce vaccin est toujours **suspendue en Allemagne pour les moins de 60 ans**, et pour toute la population en Norvège, Danemark, aux Pays Bas et dans de nombreux pays européens.
- Les **États-Unis n'ont toujours pas autorisé le vaccin AstraZeneca** malgré le fait qu'un certain nombre de doses soient déjà disponibles sur le sol américain.
- Les **USA suspendent l'utilisation du vaccin Johnson&Johnson** suite à des cas sévères de caillots sanguin, comme dans le cas du vaccin AstraZeneca. Rappelons que ces 2 vaccins reposent sur la **même technique vaccinale, c'est à dire un vecteur viral recombinant** de type adénovirus avec insertion de la séquence codant pour la protéine Spike du SARS-CoV2.
- **Johnson & Johnson "reporte le déploiement" de son vaccin en Europe** . Cette décision fait suite à la prise de position des autorités sanitaires américaines qui ont suspendu la vaccination J&J suite à plusieurs signalements de cas sévères de caillots sanguins chez des personnes.

- **VACCINS PFIZER – MODERNA**
  - Le **debriefing de Christine Cotton** - biostatisticienne et spécialiste des essais cliniques - sur **les études sur les vaccins est explosif** dans son contenu et montre la méthode utilisée par les labos pour faciliter l'approbation de ces thérapies.
  - Les livraisons de vaccins Pfizer vers Israël semblent toujours interrompus car le pays ne paye pas.

- **IVERMECTINE**
  - Les pays qui **soignent avec l'ivermectine** sont de plus en plus nombreux y compris en Europe. Les chiffres du Uttresh Prada en Inde sont vraiment en dessous des autres régions indiennes.
  - Une étude au Brésil révèle que l'état du Para a 5 fois moins de morts que l'Amazonas avec les traitements précoces disponibles et surtout délivrés chez le docteur.
  - Un article du journal le Monde prétend que l'efficacité de l'ivermectine n'est pas prouvé et c'est toujours les mêmes détracteurs que l'on retrouve parmi les interviewés avec des arguments non suffisamment travaillés, aucun contradictoire et des liens d'intérêts indubitables avec les labos. L'histoire se répète comme pour l'hydroxychloroquine. Il ne faut surtout pas qu'un traitement soit efficace sinon les vaccins perdraient leurs AMM d'urgence. **Ceci illustre bien le traitement différencié subi par l'ivermectine par rapport aux traitements comme les anticorps monoclonaux et au remdesivir** (RTU obtenue sans une réelle efficacité précoce) – un deux poids deux mesures. L'OMS note 417 morts avec le remdesivir en 2020, alors qu'en 30 ans, il n'y en a eu que 10 pour l'ivermectine.

- **TRAITEMENTS**

  Une **étude clinique randomisée** sur un traitement ambulatoire précoce avec du **Budésonide inhalé** montre une **forte efficacité** pour réduire la nécessité des soins médicaux urgents et réduire le temps de récupération après un COVID-19 précoce. Cette étude a été publiée dans la revue The Lancet. Le Budésonide inhalé est un médicament courant de type glucocorticoïde utilisé dans la prise en charge de l'asthme. Rappelons que dès avril 2020 on avait remarqué une absence de décès par Covid chez les asthmatiques.

#BonSens.org

Actualités BonSens N°2021-15 - 13 avril 2021

- **PASSEPORT VACCINAUX**
  - Les **États-Unis excluent l'idée d'un passeport vaccinal.** «*La Maison-Blanche a catégoriquement exclu les passeports fédéraux de vaccination Covid-19 pour les Américains, affirmant que la vie privée et les droits des citoyens devraient être protégés.*». **Cette décision est très importante et va à l'encontre de ce vers quoi plusieurs pays se dirigent, dont plusieurs pays d'Europe**. « *En Europe, le passeport vaccinal ou pass vaccinal, qui s'apparente à une obligation vaccinale détournée, reste une option pour le Royaume-Uni comme déclaré par un ministre du gouvernement.* ***En France, ce sujet est aussi évoqué malgré le rappel du Conseil de l'Europe qui affirme que la vaccination ne doit être ni obligatoire ni discriminatoire*** *»*.
  - Pour le moment, l'OMS n'est pas favorable à ce qu'une preuve de vaccination contre la COVID-19 soit exigée des voyageurs internationaux en tant que condition pour la sortie ou l'entrée d'un pays ou pour le voyage international.

- **MESURES SOCIALES ET AUTRES**
  - Nous avons retrouvé sur le site du Senat, la loi votée en 2019 permettant les confinements en France, ce qui, au vue de la date d'enregistrement (5 décembre 2019) du vote, laisse pantois.
  - **L'hymne anti-confinement du groupe HK & les** Saltimbanks « **Danser encore** » continue de faire le tour de l'Europe pour le bonheur de nombre de citoyens qui chantent à tue-tête cette hymne libérateur.
  - L'État Belge a été condamné par le tribunal de première instance à lever toutes les mesures Covid d'ici 30 jours. Nous attendons avec intérêt la suite qu'aura ce jugement

- **AUTRES INFORMATIONS**
  - Nous vous rappelons le nouveau livre de **Christian Perronne** , sorti il y a quelques jours et déjà en tête des ventes « **DÉCIDEMENT ILS N'ONT TOUJOURS RIEN COMPRIS** » interviewé dans les entretiens essentiels de FranceSoir
  - Le Ministre de la Santé a enfin autorisé les autotests uniquement disponibles en Pharmacie à partir du 12 avril.
  - Une étude très intéressante réalisée notamment par le **Dr Toubiana** (INSERM-IRSAN) **et Laurent Mucchielli** PHD (CNRS), dont une version grand public est publiée sur le blog de Laurent Mucchielli, montre que la surmortalité en 2020 n'est que 3,66%, soit 23000 décès de plus que les 629 500 attendus en 2020. « *L'épidémie qui a touché la France en 2020* ***montre une surmortalité nulle pour les moins de 65 ans*** *(soit 80 % de la population) et* ***très faible pour les plus de 65 ans (3,34% d'excès pour cette classe d'âge)****. Ce résultat est très loin des hécatombes annoncées, qui ont effrayé la population et pour lesquelles des mesures sanitaires disproportionnées ont été mises en œuvre et continuent de l'être. »*

LES ACTIONS MENÉES DE LA SEMAINE

ACTIONS JURIDIQUES EN COURS

- **TRAITEMENT EN PHASE PRECOCE :**
  - ✓ Ivermectine : **Après la décision de l'EMA de déconseiller l'ivermectine**, et comme attendu, l'ANSM et l'OMS ont suivi cette recommandation fort surprenante.
    BonSens avec Me Teissedre a décidé de ne pas lâcher l'affaire et de s'allier avec d'autres associations dans cette démarche. Rappelons qu'une fraude à la science existe preuves à l'appui. Nous étudions avec des associations de médecins, de patients et de chercheurs, **toutes les voies judiciaires possibles en France et à l'étranger**.
    Un **regroupement d'union internationale est en cours pour défendre le traitement à base d'ivermectine** dans de nombreux pays qui ne l'ont pas encore approuvé au travers de communication et d'actions juridiques là où besoin est.

- **Me Virginie Arujau a mis au point** une procédure d'action collective pour mettre fin aux nombreuses mesures liberticides prises en France depuis mars 2020 en groupement avec divers avocats internationaux. **BonSens a décidé d'apporter son soutien à cette action** qui parait importante étant donné les mesures liberticides que nous subissons. **Les documents sont en ligne pour les télécharger.**

- **VACCINS**
  - ✓ **Me Protat a fait une requête au Conseil d'Etat car** son client de 83 ans vacciné n'avait pas récupéré sa liberté – Le CE n'a pas donné satisfaction et Me Protat a décidé de continuer son action avec une nouvelle procédure déposée dès demain matin. Les mémoires en réponse du gouvernement sont à lire car le ministère de la santé avoue ne pas connaitre l'efficacité du vaccin puisqu'il ne lève pas les mesures de protection.
  - ✓ Recours sur le fond devant le conseil d'état sur **la contestation de l'impunité garantie aux vaccins**, l'état d'urgence sanitaire, le Rivotril et son impunité garantie, les mesures portant atteinte à la liberté individuelle sous le contrôle du juge administratif au lieu du juge civil. Appuyé par question prioritaire de constitutionnalité. La question prioritaire de constitutionnalité a été regrettablement rejetée début février en esquivant les points de fond. **L'affaire continue. Des éléments à charge ont été rajoutés suite à la forte hausse du taux de mortalité dans les EHPADs**. Les statistiques de mortalité dans les EHPADs suite à la vaccination pourrait montrer qu'il n'y a pas d'effet protecteur contre la maladie. **Le vrai problème est l'obtention et l'accès aux données pour enquêter plus en détail sur ce sujet.**
  - ✓ Lettre à la CNAM sur le ***traitement de prospection vaccin Covid*** pour faire respecter le droit d'opposition « **pour ne pas être sollicité pour se faire vacciner** ». La réponse obtenue est inacceptable car c'est un copié collé du texte du décret qui n'est pas pertinent. En l'occurrence, ils

expliquent que le droit d'opposition sera à faire valoir qu'une fois inscrit dans la base de donnée. Cela ne respecte pas le droit à la limitation. A l'instant présent, **les informations sur les individus sont donc accessibles par n'importe quel médecin via une recherche par numéro de sécurité sociale**. Sur la limitation, une nouvelle demande a été faite auprès de la CPAM du 78. **Le délai d'un mois étant écoulé une action en justice ou à la CNIL peut-être effectué pour le respect des droits individuels**

- **REMDESIVIR**
  - ✓ **Remdesivir et Union Européenne**: action déposée sur la responsabilité des diverses instances sur le Remdesivir y compris sur les conséquences économiques pour la France et le rôle des différentes parties dans le support à la décision et dans la prise en considération des données cliniques disponibles au moment de la décision. Deux actions ont été faites à ce sujet dont une par Réaction 19 et l'autre Me Di Vizio. Ce médicament a fait l'objet d'une nouvelle demande d'extension de l'AMM. Ce qui est surprenant étant donné les effets secondaires du médicament.
- **HCQ**
  - ✓ aucun document n'a été reçu de l'ANSM sur les essais cliniques sur HCQ. Une saisine CADA est en cours. Pas encore de réponse à ce jour. **La dernière requête avait pris 2 mois.**
  - ✓ Une nouvelle analyse des dispositions prises par l'OMS et l'ANSM est en cours y compris de l'étude Recovery ou le surdosage en HCQ a entrainé des décès par overdose. *Une dernière publication est parue dans Archive of Microbiology & Immunology*. ***Nous sommes très heureux car des membres de BonSens font partie des auteurs de cette étude et que l'association a soutenu sa publication***. ***Cette publication remet en cause de manière définitive le surdosage en hydroxychloroquine utilisé dans l'étude Recovery***. *Ce surdosage crée un shunt pulmonaire qui pourrait « mimer un Covid-19 » ou une aggravation Covid-19 ce qui expliquerait les nombreux passages en réanimation et la surmortalité.*
  - ✓ **Mise en demeure des agences sanitaires, des sociétés savantes et de la direction de publication des médias mainstream** pour tenir compte des nouvelles informations (lettre du NEJM et Meta analyse récemment publiée) qui **avalisent le surdosage de l'étude Recovery et par conséquence invalident non seulement cette étude mais également les méta-analyses qui incluent cette étude**, comme la méta analyse Fiolet et al. qui a fait l'objet de plus de 30 communications dans les médias mainstream. La méta analyse Fiolet *et al*. ainsi que l'étude Recovery ont influencé les stratégies des autorités sanitaires qui doivent donc être revues.
- Demande à la CADA : Le Compte Rendu de la réunion du 19 décembre du Conseil Scientifique a été publié le 25 février, cependant **il manque encore les enregistrements vidéo et les calculs pour d'autres avis**.
- Demande des documents à l'ANSM (et des échanges avec les autorités, HCSP et membres du gouvernement) sur les essais cliniques de l'hydroxychloroquine notamment sur tous les documents liés aux causes d'arrêt – le délai de un mois court à partir du 30 mars 2021. La CADA a dit qu'il faillait donner ses

documents. Le TA ne peut pas établir le bien fondé du refus sans voir les documents et les échanges avec le ministère de la santé.

- Demande CADA : Les comptes rendus les enregistrements sur les débats concernant les autorisations relatives aux vaccins et sur les points de pharmacovigilance (à l'ANSM et/ou HAS)

- **Une plainte** contre l'association Citizen4science a été déposée à la CNIL suite à la publication d'une base de données renseignée de médecins.

COMMUNICATION

- Le **debriefing de Christine Cotton** - biostatisticienne et spécialiste des essais cliniques - sur **les études sur les vaccins est explosif** dans son contenu et montre la méthode utilisée par les labos pour faciliter l'approbation de ces thérapies.
- **Debriefing de Mike Yeadon** ancien vice-président et directeur scientifique de Pfizer
- **Debriefing des docteurs italiens** suite à l'approbation de l'élaboration d'un protocole de traitements précoces par le Sénat italien
- **Debriefing de Me Gregor Puppinck sur la CEDH** qui n'est pas aussi indépendante qu'on le pense
- **Debriefing du Dr Amine Umlil** sur le consentement éclairé
- **Interview complète de Me Teissedre** sur la défaillance de nos systèmes

RAPPEL DES OBJECTIFS CLÉS DE BONSENS EN QUELQUES MOTS

- **SANTE HUMAINE**

  - ✓ L'objectif recherché est **l'obtention de l'autorisation des autorités de divers traitements précoces** en respect du droit fondamental de l'accès aux soins des citoyens comme beaucoup de pays qui utilisent ces médicaments en prophylactique et en curatif. Les actions menées sont :
    - **Actions d'information et pression citoyenne** *(le procès du médiator dont les résultats ont été connus ce jour est là pour nous rappeler l'importance d'une lanceuse d'alerte et de la pression du collectif citoyen).*
    - **Actions juridiques** sur les traitements précoces (ivermectine et autres traitements) en France et en association avec des médecins et d'autres groupes étrangers
    - Sensibilisation des adhérents et de la population au fait que le bénéfice-risque des traitements précoces est en faveur des traitements.
    - Nous prenons à tous moments la balance bénéfice-risque entre les divers piliers de réponse à une épidémie en accord avec le **Comité Scientifique Indépendant**
  - ✓ Suivi des épidémies en cours
  - ✓ Suivi de l'évolution de l'obligation vaccinale

- **SANTE SOCIETALE**
  - Informations et actions sur les mesures de distanciation sociale : la balance bénéfice-risque des confinement ne parait pas en leur faveur d'après les études scientifiques publiées. Les confinements affectent fortement la santé de la population avec les incertitudes qui s'ensuivent – Nous soutenons l'action de Me Virginie Araujo-Recchia.

BONSENS.ORG VOTRE ASSOCIATION

A ce jour nous sommes près de 24 500 personnes à s'être retrouvées dans BonSens.org depuis le lancement il y a quelques mois. Retrouvez toutes les actions et actualités sur le site BonSens.org ainsi que sur le Facebook @BonSensAssociation et sur twitter @BonSensOrg. Merci beaucoup d'éviter de nous envoyer des emails à ce sujet, nous ne pourrons pas y répondre car nous avons chaque jour de très nombreux messages à traiter.

Action administrative

- Notre Association a dû se battre pour avoir le N° D'AGRÉMENT, ce qui a été long et fastidieux.
- Nous ne l'avons reçu que courant mars.
- Ce n'est qu'à partir de cet agrément, que nous avons pu enfin, faire une demande aux impôts afin d'être éligible.
- Nous espérons y arriver

A PROPOS DE BONSENS.ORG

L'association a été créée par des citoyens, artisans, entrepreneurs, paysans, avocats, ouvriers, scientifiques, médecins, professeurs… des gens de bonne volonté et de bon sens afin d'agir et faire face aux défis sanitaires et écologiques que le monde va affronter dans les prochaines décennies. Cette association a pour vocation de fédérer ces acteurs de la société autour d'actions centrées sur la santé.
Le statut de membres fondateurs ne donne pas de droits mais des devoirs.

« Le bon sens est la chose du monde la mieux partagée car ce n'est pas assez d'avoir l'esprit bon, mais le principal est de l'appliquer bien. Les plus grandes âmes sont capables des plus grands vices aussi bien que des plus grandes vertus; et ceux qui ne marchent que fort lentement peuvent avancer bien davantage, s'ils suivent toujours le droit chemin, que ne font ceux qui courent et qui s'en éloignent.»

#BonSens.org

Actualités BonSens N°2021-15 - 13 avril 2021

Notre mission est de participer activement et durablement pour les générations actuelles et futures: Au maintien, A la promotion, A la transmission des voix de bon sens des acteurs conscients de cet héritage culturel sur la base d'un constat sans appel qui met en exergue les éléments suivants :

- Méconnaissance répandue de la diversité et de la richesse de nos connaissances.
- Appauvrissement de notre recherche et raréfaction du choix
- Drame humain : Des millions de français non soignés pendant la crise de la Covid19 du fait de décisions en décalage et de nombreux conflits d'intérêts
- Drame social : accès devenu inéquitable, qui entraine anxiété, désespoir et suicides.
- Drame économique : silence coupable des procédures de licenciements résultant de la Covid19
- Ralentissements juridico-administratifs devenus inappropriés avec la Covid19

Les ambitions de l'association

- Éclairer les évènements par le bon sens pour aider aux choix des décisions et à leur respect
- Sauvegarder notre diversité socio-culturelle et notre capacité d'innover et de développer
- Aider au traçage des décisions
- Assurer l'indépendance et la transparence des décisions
- Garantir une santé de base meilleure pour la population
- Garantir la priorité absolue d'assurer sécurité, santé, et intérêt des citoyens

Site Web : www.bonsens.org
Twitter : @BonSensOrg
Facebook : @BonSensAssociation
Contact presse : contact@bonsens.org